

Option M1 droit public des affaires

Par **sabine**, le **08/10/2008** à **08:59**

Bonjour!

Au 2nd semestre j'ai deux options à choisir.

Je prends contrats spéciaux mais pour l'autre j'hésite entre droit immobilier, droit de l'aménagement du territoire, intervention économique des CT et droit public des affaires.

A votre avis? Sachant que j'aimerais intégrer le M2 contrats publics d'Epinal ? Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **08/10/2008** à **09:21**

Droit public des affaires me semblerait logique ...

Par **Yann**, le **08/10/2008** à **09:37**

Perso je pense que droit de l'immobilier te servira à rien.

Pour le M2 en lui même, intervention économique des CT et droit public des affaires c'est ce qui sera le plus utile.

Mais il faut voir ce que tu comptes faire après le M2. Si tu veux passer des concours aménagement du territoire peut servir.

Si j'étais à ta place (mais je n'y suis pas, ce n'est donc qu'un conseil), je prendrai interventionnisme économique.

Par **sabine**, le **08/10/2008** à **10:09**

Ok merci. Je pense passer le concours d'attaché...

Par **sabine**, le **11/10/2008** à **21:38**

:))

J'ai encore une question! Image not found or type unknown

C'est quoi la différence entre interventions économiques des CT et ingénierie financière publique?